

Les fabriques d'église en Wallonie - de Napoléon au 20ème siècle

Le livre sur les fabriques d'église vient d'être imprimé. Il est beau, comme en témoigne la photo ci-dessous.



Description

La réforme de la tutelle sur les fabriques d'église wallonnes élaborée par le « Décret Furlan » date déjà de 2014. Et la situation ne s'est pas figée.

Ainsi, en 2017, la Région wallonne a adopté le décret relatif à la reconnaissance et aux obligations des établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus et la compétence en matière des pouvoirs locaux a été reprise par la Ministre Valérie De Bue.

Qu'en est-il alors de la situation actuelle des fabriques d'église et des développements à venir ?

Voilà les deux questions-clés à la base de l'ouvrage « Les fabriques d'église en Wallonie ». Pour y répondre, ses auteurs passent en revue toutes les évolutions relatives aux responsabilités des fabriques d'église en tant qu'établissements publics.

Précédées d'une préface de la Ministre Valérie De Bue, leurs contributions traitent de tous les aspects fondamentaux auxquels se voient confrontés les fabriciens, tout en élargissant les perspectives au-delà de la Région wallonne et de la Belgique :

- la dimension civile des fabriques d'église ;
- les développements en la matière survenus dans les entités fédérées;
- les fabriques d'église comme objet d'une régulation, à la fois civile et religieuse;
- la situation en Communauté germanophone, aux Pays-Bas, au Grand-Duché de Luxembourg ou encore en Alsace-Moselle;
- la question des groupements de fabriques et de la coopération entre celles-ci;
- ...

À ces thèmes abordés s'ajoutent le défi de la gestion du patrimoine et les questions de désaffectation et de réaffectation, omniprésentes dans toute discussion sur l'avenir des fabriques d'église.

Le résultat ?

Un ouvrage qui apporte un éclairage intéressant au lecteur, qu'il soit producteur de politique publique, actif dans une fabrique d'église, chercheur ou tout simplement intéressé par une institution tout à fait particulière dans le paysage institutionnel et religieux de notre région et de notre pays.

Les *Éditions Vanden Broele* prévoient encore :

- Une présentation du livre au salon des mandataires le 8 février en après-midi
- Un mailing digital de rappel en début février
- Une lettre à destination des bourgmestres/échevins des cultes en fin janvier / début février
- Des mentions dans la newsletter digitale de *ReligioSoft* (dans le cadre d'une thématique spécifique à chaque fois)

Pour avoir plus d'informations, veuillez [cliquer ici](#).

Si vous avez d'autres questions, contactez Timothy Zutterman au + 32 (0) 50 642 824.

Au nom des *Éditions Vanden Broele*.



Timothy Zutterman,
Product Manager.

[Éditions Vanden Broele](#)

Tél. +32 2 308 29 00 | mob. +32 473 96 70 46

Mazerin Business Center

Rue du Cerf, 200

B - [1332 Genval](#)

TVA BE 0451.355.351

Part of the [Vanden Broele Group](#)